

La médiation préventive

Quand on parle de médiation c'est dans l'esprit de tous pour résoudre un conflit !

Mais alors...

La médiation préventive qu'est-ce que c'est ?

Est-ce un concept nouveau ?

- Outil de management, la médiation préventive est l'intervention d'un médiateur pour devancer tout conflit ou toute crise dès que les premiers signes de tension apparaissent, ou dès qu'un phénomène potentiellement générateur de difficultés pour les relations humaines au sein de l'entreprise va se produire.

Mais la médiation préventive fait aussi partie intégrante de la posture du manager. Dans un monde du travail qui est en perpétuelle évolution, où tout va vite et où la communication est de plus en plus déshumanisée, les sources de tensions ou de conflits sont nombreuses !

La médiation préventive c'est une action de veille qui permet d'éliminer dès leurs premières manifestations les germes d'une détérioration du climat de l'entreprise.

C'est une approche de terrain, faite de vigilance, d'écoute, d'ouverture aux autres, qui doit permettre de rétablir le dialogue tout de suite dès qu'il commence à se détériorer.

Ses acteurs en sont, avant tout, les managers qui doivent être formés ou sensibilisés à cette approche.

Elle peut être aussi le fait d'intervenants extérieurs qui en animant quelques réunions de médiation, donneront la parole à l'équipe ou aux acteurs des difficultés pour que par eux-mêmes et par une perception nouvelle de la situation ils trouvent un mode de fonctionnement qui convienne à tous.

- Outil de gestion, la médiation préventive propose la généralisation des clauses de médiation dans tous les contrats de l'entreprise (contrats de travail, contrats commerciaux) pour, avant d'aller devant un juge, avoir recours à la médiation et tenter de sortir gagnant/ gagnant d'un conflit.

Alors pour lutter contre la démotivation qui engendre l'absentéisme, pour améliorer le climat social de votre entreprise et donc favoriser le bien être de vos salariés ce qui ne manquera pas de rejaillir sur la productivité de votre entreprise,

Pour sortir gagnant/gagnant des problèmes liés à l'interprétation ou l'exécution de vos contrats,

Osez la médiation préventive !

Béatrice Levasseur
Gérard Joyault